

# Concours

de NOUVELLES 2026

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES EN MARNE ET GONDOIRE ORGANISE UN CONCOURS DE NOUVELLES OUVERT À TOUS

***Nouvelle** : n.f. Composition appartenant au genre du roman, mais qui s'en distingue par un texte plus court, par la simplicité du sujet et par la sobriété du style et de l'analyse psychologique.*

## RÈGLEMENT DU CONCOURS DE NOUVELLES 2026

# PREMIÈRE(S) FOIS / DERNIÈRE(S) FOIS

### CONDITIONS DU CONCOURS

Le concours est ouvert aux habitants de Seine-et-Marne.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du **lundi 14 septembre 2026**. La date limite des dépôts des textes est arrêtée au **lundi 14 décembre 2026** (cachet de la poste faisant foi pour les nouvelles envoyées par courrier).

Le concours comporte deux catégories de participants :

- Catégorie - **de 16 ans**
- Catégorie **16 ans et +**

### CONTRAINTES ET CONSIGNES

La nouvelle s'inscrit dans la thématique « **Première(s) fois / Dernière(s) fois** » et devra impérativement contenir l'une de ces phrases :

- « **Ce n'est/n'était/ne sera pas la première fois que...** »
- « **Ce ne sont/n'étaient/ne seront pas les premières fois que...** »
- « **Je me souviens/me souvenais de la première fois...** »
- « **Je me souviens/me souvenais de ces premières fois...** »
- « **Je me souviens/me souvenais de la dernière fois...** »
- « **Je me souviens/me souvenais de ces dernières fois...** »

Cette phrase peut trouver sa place à n'importe quel endroit dans le récit.

- Le genre de la nouvelle est libre. Le texte proposé peut emprunter au genre policier, fantastique, horreur, érotique, etc...
- Les textes devront être inédits, non déjà publiés et écrits en français.
- Une seule nouvelle par participant sera acceptée.

La fiche d'inscription et le règlement sont disponibles auprès de vos bibliothécaires, dans les médiathèques de Marne et Gondoire, et sont consultables et téléchargeables en ligne : [www.marneetgondroire.fr](http://www.marneetgondroire.fr) > rubrique Médiathèques

### PRÉSENTATION DU TEXTE

La nouvelle sera dactylographiée et comportera un titre inscrit sur la première page de texte.

La nouvelle ne devra pas dépasser **15 000 signes (caractères + espaces)**, soit l'équivalent de **7 pages** (en dehors de la page titre)

- Format de la page : A4 (21 x 29,7cm)
- Police de caractères : Times New Roman, Arial, Garamond.
- Caractère : taille 12
- Interligne : 1,5
- Pages numérotées

### CYCLE D'ATELIERS D'ÉCRITURE

Un cycle de 4 ateliers d'écriture, destiné à un public ado-adulte (à partir de 16 ans), sera proposé en parallèle du concours.

Les ateliers seront animés par l'écrivaine **Karine Reyssset** et se dérouleront les **samedis 3 et 10 octobre, 14 novembre et 5 décembre**, de 10h30 à 12h30, en salle des trophées, au sein du Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier.

Le nombre de participants est limité à 20 personnes par atelier. Les participants inscrits au cycle d'ateliers d'écriture s'engagent à assister à au moins 2 ateliers du cycle.

## ENVOI DE LA NOUVELLE

Afin de garantir l'anonymat des nouvelles, aucune mention du nom de son auteur ne sera portée sur le manuscrit. La feuille d'inscription accompagnera tout dépôt de nouvelle et comprendra les indications suivantes : nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique et titre de la nouvelle. Les textes et la feuille d'inscription sont :

- **À envoyer par mail à :**  
bib.rentilly@marneetgondaire.fr
- **À envoyer par courrier à :** Salle des Trophées,  
Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier, 1 rue  
de l'Étang, 77600 Bussy-Saint-Martin
- **À déposer dans les bibliothèques** du réseau  
de Lecture publique en Marne et Gondoire :
- **Médiathèque de l'Europe :** 6 avenue du  
Général de Gaulle, 77600 Bussy-Saint-Georges
- **Salle des Trophées, Parc culturel de Rentilly**  
- **Michel Chartier :** 1 rue de l'Étang, 77600  
Bussy-Saint-Martin
- **Bibliothèque Cartier-Bresson :** 2 route du  
Moulin Bourcier, 77600 Chanteloup-en-Brie
- **Médiathèque de La Courée :** 20 avenue Michel  
Chartier, 77090 Collégien
- **Bibliothèque de Dampmart :** 8 rue de la  
République, 77400 Dampmart
- **Bibliothèque de Ferrières :** Place Auguste  
Trézy, 77164 Ferrières-en-Brie
- **Bibliothèque de Gouvernes :** 2 rue Saint-  
Germain, 77400 Gouvernes
- **Médiathèque intercommunale Gérard-Billy :**  
10 allée Vieille et Gentil, 77400 Lagny-sur-Marne
- **Médiathèque intercommunale Lire à**  
**Montévrain :** 27 boulevard Charles de Gaulle,  
77144 Montévrain
- **Bibliothèque de Pontcarré :** 5 allée du Stade,  
77135 Pontcarré
- **Bibliothèque Micheline Brinon :** 1 rue des  
Vergers, 77400 Saint-Thibault-des-Vignes

- **Médiathèque du Moustier :** 1 ter rue du  
Moustier, 77400 Thorigny-sur-Marne

Aucune nouvelle ne sera retournée à son auteur. La présente participation implique l'acceptation de sa publication sur le portail des bibliothèques, sur les liseuses du réseau ou sur tout autre support de communication et ce, sans versement de droits d'auteurs.

**Le jury**, souverain dans ses choix, primera les meilleures nouvelles selon leur originalité, leur qualité littéraire et le respect de la contrainte.

Les décisions du jury sont sans appel.



Pour tout renseignement : 01 60 35 44 13  
ou [bib.rentilly@marneetgondaire.fr](mailto:bib.rentilly@marneetgondaire.fr)

**La remise des prix** aura lieu lors des Nuits de la Lecture le 24 janvier 2027 à 15h dans la salle des Trophées du Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier. À cette occasion, une cérémonie sera organisée et les nouvelles primées seront lues au public. L'auteur de la nouvelle primée s'engage, dans la mesure du possible, à être présent lors de ce moment. Seuls les lauréats seront prévenus par téléphone. **Les lauréats recevront :**

### Pour la catégorie - de 16 ans :

**1<sup>er</sup> prix :** un chèque Lire d'une valeur de 100 € à utiliser dans une des librairies du territoire.

**2<sup>e</sup> prix :** un chèque Lire d'une valeur de 50 € à utiliser dans une des librairies du territoire.

### Pour la catégorie 16 ans et + :

**1<sup>er</sup> prix :** un chèque Lire d'une valeur de 100 € à utiliser dans une des librairies du territoire.

**2<sup>e</sup> prix :** un chèque Lire d'une valeur de 50 € à utiliser dans une des librairies du territoire.

La participation au concours de nouvelles implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.



## À NOTER

Les données personnelles des participants (nom, prénom, adresse, mail, etc.) sont collectées par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire et ne seront utilisées qu'aux seules fins d'organisation du concours. Elles ne seront pas communiquées à un organisme tiers. Par application de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tous les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de retrait des données à caractère personnel les concernant en contactant directement la Communauté d'Agglomération à l'adresse suivante : [dpo@marneetgondaire.fr](mailto:dpo@marneetgondaire.fr)

Ces données ne serviront qu'à la communication et aux échanges en lien avec le concours. Elles seront conservées jusqu'à 5 ans après la promulgation des résultats. Elles seront à disposition des gestionnaires de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, et traitées uniquement par eux.

Les lauréats pourront être amenés à être photographiés durant la remise des prix. Ils s'engagent à accepter l'utilisation et la diffusion de leur image par l'organisateur, à titre de communication.

[www.marneetgondaire.fr](http://www.marneetgondaire.fr)



Marne & Gondoire  
**AGGLO**

